

AFFAIRES ET COMMERCE

Santé et sécurité au travail - Attentes

Observations d'ordre général sur l'intégration de la santé et de la sécurité au programme

Le programme Affaires et commerce prévoit une étude de divers concepts liés à la santé et à la sécurité en milieu de travail. Dans la planification des activités d'apprentissage afin d'aider les élèves à répondre aux attentes des programmes, le personnel enseignant doit s'assurer que les élèves ont l'occasion de se pencher sur des questions liées à la santé et à la sécurité. Ces questions doivent être soulevées quand l'apprentissage fait appel à une alternance travail-études et à d'autres expériences en milieu de travail. Le personnel enseignant qui soutient les élèves faisant des stages en milieu de travail doit vérifier s'ils pourront y évoluer en sécurité et s'assurer qu'ils comprennent l'importance des questions liées à la santé et à la sécurité en milieu de travail. Avant de participer à des expériences d'apprentissage en milieu de travail, les élèves doivent acquérir les connaissances et les compétences dont ils auront besoin pour se prémunir contre les risques professionnels.

	ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	<i>TRAVAILLEUR AVISÉ, TRAVAILLEUR EN SANTÉ!</i>	
		MODULE	SECTION ET PAGE
9^e et 10^e années			
Introduction aux affaires, 9^e ou 10^e année, cours ouvert (BBI10, BI20)			
	Réaliser des affaires sur un marché compétitif et dans un milieu de travail en évolution	Ergonomie	Première section : p. 2 à 6, 8 et 9 et 12 à 17
	<i>Facteurs ayant une incidence sur le succès des entreprises</i> (contenus d'apprentissage) : Connaître les facteurs qui influencent des attitudes des employés et la qualité de leur travail (p. ex. facteurs ayant une incidence sur la santé d'une personne, sa sécurité et la satisfaction que lui procure son travail).	Questions sociales	Première section : p. 2 et 3
	Gestion et ressources humaines (contenu d'apprentissage) : Comparer les droits et les responsabilités des employés et des employeurs.	Questions sociales	Deuxième section <i>facultative</i> : p. 11 à 26

AFFAIRES ET COMMERCE (suite)

Santé et sécurité au travail - Attentes

	ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	<i>TRAVAILLEUR AVISÉ, TRAVAILLEUR EN SANTÉ!</i>	
		MODULE	SECTION ET PAGE
Introduction à l'informatique appliquée aux affaires, 9^e ou 10^e année, cours ouvert (BTT1O, BTT2O)			
	<i>Environnement de travail en gestion de l'informatique</i> (contenus d'apprentissage) : Démontrer une compréhension de l'importance de gérer un environnement de travail convenable du point de vue ergonomique; Expliquer les questions liées à la santé et à la sécurité ayant un lien avec la technologie de l'information (p. ex. blessures musculo-squelettiques, fatigue oculaire, radiation provenant des écrans).	Ergonomie	Première section : p. 2 à 6, 8 et 9 et 12 à 17 ou Deuxième section : p. 21 à 28, 30 et 31 et 32 à 35
		Risques Physiques	Première section : p. 17
	Applications logicielles <i>Techniques de saisie de données</i> (contenus d'apprentissage) : Utiliser les bonnes techniques de saisie au clavier (p. ex., bonne posture, bon doigté, bonne position du poignet).	Ergonomie	Première section : p. 2 à 6, 8 et 9 et 12 à 17 ou Deuxième section : p. 21 à 28, 30 et 31 et 32 à 35